

DÉPARTEMENT DE L'EUROPE - ARRONDISSEMENT DE BERNAY

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil dix-sept, le deux février à 18 heures 00, les membres du Bureau de l'Intercom de Bernay Terres de Normandie se sont réunis au siège de l'Intercom – 299 rue du Haut des Granges – 27300 BERNAY sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, conformément aux articles L.5211-1, L.5211-6 et L.2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales applicables en la matière.

Date de convocation : le samedi 28 janvier 2017.

Nombre de membres en exercice : **16**

Nombre de présents : 14

Nombre de Pouvoirs : 0

Nombre de Votants : **14**

Etaient présents :

M. ROUSSELIN Jean-Claude, M. MONTIER Jean-Noël, M. SCRIBOT Frédéric, M. CHAUVIN Pierre, M. FORCHER Bernard, M. BEURIOT Valéry, Mme VAGNER Marie-Lyne, Mme LECLERCQ Marie-Françoise, M. PREVOST Jean-Jacques, Mme DECLERCQ Florence, M. RUEL Yves, M. PREVOST Lionel, M. GRAVELLE Nicolas et M. FINET Pascal.

Absents excusés :

M. BONAMY Jean-Hugues et M. ANTHIERENS André.

BUREAU du 02 février 2017

Délibération N° AG2017-10

Objet : Lancement d'un marché public de fournitures courantes et services pour l'accès Internet et réseau VPN MPLS

Actuellement 27 sites sont repartis sur le nouveau territoire. L'objectif de ce marché est de connecter les 27 sites de l'intercom Bernay Terres de Normandie entre eux et sur internet pour des flux IP de type datas.

Il est également souhaité d'obtenir un unique lien haut débit vers internet pour faciliter la maintenance, la gestion des services associés (firewall mutualisé, filtrage IP mutualisé, portail captif, etc.) et renforcer sa sécurité.

L'interconnexion des sites se fera au travers d'un réseau VPN MPLS.

L'objet de la consultation est donc de mettre en place un marché à procédure adaptée portant sur :

- La fourniture de liens Internet haut débit sur chacun des sites et l'interconnexion desdits sites au sein d'un réseau VPN MPLS et les services associés ;

- La fourniture d'un lien internet cœur de réseau opérateur ;
- La fourniture d'un firewall commun positionné sur le lien internet cœur de réseau opérateur pour l'ensemble des sites ;
- La fourniture d'accès T2, T0 et lignes analogiques RTC sur chacun des sites et la portabilité des SDA associés ;
- Les communications nationales, internationales, vers les fixes, mobiles et vers les numéros spéciaux ;
- L'intégration et le déploiement de l'ensemble des moyens d'accès et services nécessaire pour assurer l'acheminement des flux IP en haut débit en tenant compte des topologies réseaux locaux existantes ;
- La fourniture des prestations de déploiement, de migration, de formation, de conduite du changement et de maintenance matériels et logiciels fournis au titre du présent marché ;
- La délivrance d'un catalogue de services à valeur ajoutée complémentaire (Hébergement serveur, sécurisation, qualité de service, prestation d'accompagnement, mise à disposition de tableaux de bord, filtrage d'URL, accès sélectifs, relais SMTP, adresses IP publiques).

Le présent marché sera conclu pour une période de 3 ans, pour un montant de 153 000 € HT, et comprendra :

- La fourniture
- Le transport
- L'installation
- La mise en œuvre
- Le management du service
- La maintenance

Les frais annexes sont inclus dans l'offre.

La nouvelle infrastructure d'interconnexion devra permettre de satisfaire les besoins actuels décrits dans le présent document, mais également de répondre à des évolutions futures.

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, les membres du Bureau autorisent M. le Président à lancer le marché public de fournitures courantes et services pour l'accès Internet et réseau VPN MPLS.

Pour extrait certifié conforme,

PRÉFECTURE DE L'EURE
15 FEV. 2017
ARRIVÉE

Le Président

DELIBERATION ~~OU ARRETE~~
RENDU EXECUTOIRE PAR PUBLICATION
OU NOTIFICATION A COMPTER DU 16.02.17
"LE PRESIDENT"




Résultats du vote :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
14	14	0	0